

REGARDS SUR MAY

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

PARUTION TRIMESTRIELLE

FÉVRIER 2014 - NUMÉRO 68



LE MOT DU MAIRE

Je vous adresse en ce début d'année 2014 avec le conseil municipal tous mes vœux de bonheur, de joie et surtout de santé. Cette année s'annonce encore difficile économiquement et je forme le souhait que la fraternité et la solidarité règnent dans notre village.

Les fêtes de fin d'année

Le marché de Noël, le Noël des enfants et le goûter des anciens ont été une réussite. Cette année, le spectacle traditionnel proposé à l'occasion du Noël des enfants, a été réalisé par les enfants eux-mêmes, d'abord des chants préparés par chaque classe, suivis par une petite pièce de théâtre préparée par les enfants du périscolaire. Les deux spectacles ont été très applaudis. Je félicite les équipes des enseignants et du périscolaire pour leur initiative.

Maison des Associations

L'entreprise qui a été retenue à la suite de l'appel d'offre et après une négociation sur le montant du marché, est la société "Livry Construction" pour un montant de 219.718 € HT, alors que le total des subventions obtenues pour cette construction s'élève à 86.000 €. Le marché a été notifié à l'entreprise ainsi que l'ordre de service de début des travaux. Ceux-ci doivent commencer le 10 février pour se terminer en juillet.

Enfouissement des réseaux

L'enfouissement des lignes électriques rue du Moutier est entièrement à la charge du SMERSEN. Par contre, celui des lignes téléphoniques et de l'éclairage public doit être en grande partie financé par la commune. Le montant de ces derniers travaux est de 132.465 € TTC dont 80.000 € environ à la charge de la commune. Le conseil municipal a décidé de réaliser ces travaux qui devraient commencer dans les prochaines semaines. Il a été décidé de réaliser en même temps un branchement forain fixe qui servira à alimenter la fête communale.

Nouveaux rythmes scolaires

A partir de septembre 2014, l'enseignement à l'école doit se répartir sur cinq jours dont le mercredi matin. Pour définir ces nouveaux horaires, une commission a été réunie avec la mairie, les enseignants et des représentants des parents d'élèves qui avaient préalablement réalisé une enquête. Les horaires qui ont été arrêtés sont les suivants : le matin aucun changement et le mercredi (matin) s'aligne sur les autres jours. Par contre, l'après midi, les classes se terminent à 15h45 (sauf le mercredi à 11h30) et sont suivies pour tous les élèves de trois quarts d'heure de périscolaire. Nous attendons une proposition de "Leo Lagrange" concernant cette activité périscolaire. Les centres de loisirs relevant maintenant de la compétence de la Communauté de communes, celle-ci doit nous faire des propositions pour le mercredi après-midi.

Elections municipales

Dans quelques semaines, les 23 et 30 mars, vont avoir lieu les élections municipales où vous allez élire une nouvelle équipe pour six ans. Les treize années que j'ai passé au sein du conseil municipal comme simple conseiller, puis comme premier adjoint et enfin comme maire, ont été très enrichissantes. Ce fût un honneur et une grande joie pour moi, au delà des difficultés et des soucis quotidiens, d'avoir la responsabilité de la commune. Ce fût un travail d'équipe car tout seul rien n'est possible et je remercie tous ceux qui m'ont apporté leur aide et leur soutien.

Je n'oublie pas Jean-Philippe Prudhomme qui fût notre maire pendant 10 ans et qui m'a servi de modèle. Ne souhaitant pas solliciter de nouveau vos suffrages, j'adresse tous mes vœux de réussite à la prochaine équipe qui sera élue et qui aura d'autres défis à relever.

Denis Mahoudeau

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE..... 1

LE MOT DE MARIE-THÉRÈSE
et LES INFOS MAIRIE

État Civil 2

Recensement militaire 2

Ramassage des déchets 2

Cérémonie du 8 mai 2

Carte d'identité 2

Hygiène et environnement 2

Urbanisme - bilan 2013 2

Restauration scolaire 3

Le Goûter de Noël des Anciens 3

Le Noël des enfants 3

Nouveaux rythmes scolaires 3

ÉCOLE DU MAIL FLEURI

La vie de l'école 4

Accueil périscolaire 4

Les petits cartables de May 4

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le F.-C. May 5

Le Gardon Rouge 5

Association familiale et rurale 6

Le Club de la détente 6

Le Comité des fêtes 6

L'atelier créatif du Multien 6

ET SI ON SORTAIT ? 7

UN PEU D'HISTOIRE

May-en-Multien en 1914 7

LES MOTS CROISÉS 8

LA RECETTE DE JEANNINE 8

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 15 h à 18 h

Mardi de 15 h à 18 h

Mercredi (fermé au public)

Jeudi de 18 h à 20 h

(permanence des élus)

Samedi de 9 h 15 à 12 h 15

Tél. : 01 60 01 74 98

ETAT CIVIL

Naissances :

Léna DUCHON née le 6 octobre 2013 à Meaux,
3, rue de Rosoy;

Matt DEHARBE né le 5 décembre 2013 à Meaux,
31, rue du Général-Leclerc à Marnou-la-Poterie;

Dorian BERJOT né le 31 décembre 2013 à Meaux,
50, rue de Soissons.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens (filles et garçons) de nationalité FRANÇAISE, nés en Janvier, Février et Mars 1998, sont priés de se faire recenser en Mairie, après la date anniversaire de leur 16 ans et avant le 31 mars 2014. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

RAMASSAGE DES EXTRA-MÉNAGERS ET DÉCHETS VERTS 2014

– Extra-ménagers : vendredi 25 avril
vendredi 24 octobre

Pour mémo : le service de ramassage des déchets verts fonctionne d'avril à novembre. Les sacs en papier sont à retirer en Mairie et à déposer la veille du ramassage, soit le mardi soir.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Vous êtes cordialement invités à participer à la cérémonie commémorative du 8 Mai. Rendez-vous à 11 heures à la Mairie pour aller déposer une gerbe au Monument aux Morts.

Un vin d'honneur sera ensuite servi dans la salle du Conseil. Le Bleuet de France vous sera proposé par les enfants de l'école. Merci d'avance pour votre accueil.

CARTE D'IDENTITÉ

A compter du 1^{er} janvier 2014, pour les personnes majeures (+ de 18 ans), la carte d'identité est valide 15 ans. Sont concernées les nouvelles cartes délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures et les cartes d'identité sécurisées (plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux autres cartes d'identité sécurisées. Pour les personnes mineures; elles seront valables 10 ANS lors de la délivrance.



HYGIÈNE ET ENVIRONNEMENT

Vous avez été informés de la modification du planning de ramassage des emballages ménagers et journaux/magazines. En effet, ils sont ramassés un lundi sur 2 (en semaine paire). Cette nouvelle organisation concerne toutes les communes du canton de Lizy-sur-Ourcq (sauf quelques quartiers de Lizy).

Comme le contrat pluriannuel avec la société de ramassage ECT COLLECTE se terminait en décembre 2013, un appel d'offre a été lancé. La commission des appels d'offres de la CCPO a renouvelé le contrat avec ECT COLLECTE. Pour des raisons économiques, il a été retenu cette nouvelle fréquence de ramassage des « poubelles bleues ».

Le vote du conseil de la Communauté de Commune du Pays de L'Ourcq, en date du 8 novembre 2013, a autorisé son Président à signer ce nouveau contrat valable jusqu'en décembre 2017.

Pour les foyers de plus de 5 personnes, il est possible de demander une « poubelle bleue » plus grande.
Je vous préciserai les modalités ultérieurement !

Pensons à respecter le tri, **ET À RENTRER VOS POUBELLES !!!**
Ensemble, faisons en sorte de maintenir le charme de notre village.

F. Lebon



URBANISME

BILAN 2013 :

- 17 certificats d'urbanisme (37 en 2012);
- 18 déclarations préalables (21 en 2012);
- 2 demandes de permis de construire, dont celle pour La Maison des Associations (4 en 2012).

RAPPEL :

Dès qu'un permis de construire ou une déclaration préalable a été accordé par arrêté du Maire, il est obligatoire de l'afficher de manière lisible de l'extérieur de la propriété pendant toute la durée des travaux.

Le panneau doit être de format rectangulaire aux dimensions supérieures à 80 centimètres. Il faut pouvoir y lire: le numéro du permis ou de la déclaration, la date de signature de l'arrêté du Maire, le nom du bénéficiaire, la nature des travaux et d'autres renseignements (un exemple sur : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/panneau-dp_construction.pdf).

Ce panneau doit comporter des mentions légales concernant le droit de recours des riverains. Le mieux est de se le procurer chez un marchand de matériaux.

F. Lebon

RESTAURATION SCOLAIRE

En ce début d'année, je vous présente tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé. Pour des raisons de sécurité, et pour permettre aux enfants de profiter pleinement de leur pause méridienne, l'effectif maximal d'accueil à la restauration scolaire est de 80 enfants. A ce jour, je suis heureuse de vous informer que nous avons pu accueillir tous les enfants inscrits par les familles.

Je vous rappelle qu'il est très important de prévenir le secrétariat de la mairie ou moi-même lorsque votre(vos) enfant(s) est(sont) malade(s). En effet, dès le deuxième jour d'absence, les repas facturés font l'objet d'un remboursement sur le mois suivant, sur présentation d'un certificat médical et à condition d'avoir prévenu la mairie dès le premier jour, avant 10 h (horaire limite pour décommander les repas auprès du prestataire «Les Petits Gastronomes»). Vous pouvez si vous le souhaitez m'informer par SMS au 06.81.93.92.50.

Pour information, vous pouvez consulter les menus via le site internet de notre commune www.may-en-multien.fr

F. Thiery

LE GOÛTER DE NOËL DES ANCIENS

Moment très attendu, le goûter de Noël de nos aînés a eu lieu le mercredi 18 décembre 2013 dans la salle des fêtes du village. Comme chaque année, cet après-midi a été un véritable moment de convivialité, d'échange, de partage et de gourmandise. Le goûter était particulièrement très copieux ; une cinquantaine de convives a pu ainsi déguster de délicieuses crêpes accompagnées de cidre ou café ou chocolat, des gâteaux, de la bûche, des chocolats, des clémentines... dans un climat très chaleureux.

Quel plaisir de pouvoir échanger et partager les moments de la vie le temps d'un après-midi. Le goûter s'est terminé vers 17 heures. Le traditionnel colis de Noël, pour le plus grand plaisir du Maire, des membres du conseil et les membres du Centre Communal d'Action Sociale, a été distribué à tous nos Anciens. Nous vous attendons très nombreux l'année prochaine.

F. Thiery

LE NOËL DES ENFANTS

Samedi 14 décembre 2013, les enfants du village étaient au rendez-vous pour la fête de Noël, dans la salle des fêtes magnifiquement bien décorée par les membres du Comité des fêtes.

Pour la première fois, pour la plus grande joie des parents, grands-parents et amis, les enfants de notre village ont entièrement assuré le spectacle. En effet, Ils nous ont interprétés, grâce à l'investissement de l'ensemble du corps enseignant de l'école du Mail Fleuri, de magnifiques chants de Noël. L'équipe pédagogique de l'accueil périscolaire s'est également beaucoup investi pour cette fête puisqu'elle a permis à quelques enfants fréquentant l'accueil de loisirs de nous présenter un spectacle sous forme de mini sketches. Beaucoup de rires, beaucoup d'applaudissements... Un pur bonheur !!!

Les enfants ont ensuite pu apprécier un délicieux et copieux goûter. Le père Noël se fit attendre ... Sous les regards émerveillés des enfants, le père Noël fit son entrée spectaculaire. Il a remis aux enfants de moins de 6 ans des cadeaux, aux enfants de 6 à 12 ans des bons d'achat d'une valeur de 25€. A noter, que le Comité des fêtes a participé financièrement aux cadeaux de tous les enfants. La municipalité le remercie.

L'après-midi s'est terminé par le tirage de la tombola réalisée au profit des restaurants du cœur. Grâce à votre générosité, 300 € ont pu ainsi être reversés à l'association.

La municipalité remercie, le corps enseignant, l'équipe pédagogique de l'accueil périscolaire, le comité des fêtes et toutes les personnes qui ont permis que cette fête soit une vraie réussite.

F. Thiery

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires se mettra en place dès la rentrée de septembre 2014. L'objectif de cette réforme est le suivant :

- mieux apprendre et favoriser la réussite de tous les élèves ;
- mieux répartir les heures de classe sur la journée et la semaine et programmer les enseignements fondamentaux aux heures où les élèves sont les plus concentrés ;
- contribuer à lutter contre les inégalités en permettant aux enfants les plus éloignés des activités sportives, culturelles et artistiques, d'y accéder plus facilement.

Rappel des principes fixés par le cadre réglementaire national :

- 24 heures hebdomadaires sur 9 demi-journées dont le mercredi matin ;
- 5 h 30 maximum par jour ;
- 3 h 30 maximum par demi-journée ;
- 1 h 30 minimum de pause méridienne.

LA MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

Afin d'organiser cette réforme, la municipalité a mis en place un comité de pilotage composé du Maire et ses adjoints, le corps enseignant, un représentant du personnel du service de la petite enfance, un représentant de l'inspection académique de l'Éducation Nationale et un représentant des parents élus.

La réunion du comité de pilotage du 18 novembre 2013 a permis de porter une réflexion sur les horaires de l'école. La municipalité remercie les Parents élus de l'enquête menée auprès des familles permettant ainsi de recueillir leurs avis, leurs attentes concernant cette réforme.

Après débat, mûre réflexion, et dans l'intérêt de l'enfant, les horaires de l'école pour la rentrée de septembre 2014 ont été définis, pour être ensuite approuvés à l'unanimité par les membres du conseil municipal lors de la séance du 28 novembre 2013. Les horaires de l'école sont donc les suivants :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30-11 h 30 / 13 h 30-15 h 45 ;
- mercredi matin : 8 h 30/11 h 30.

De 15h45 à 16h30 : mise en place des temps d'accueil périscolaire (T.A.P.). La pause méridienne durera 2h. (Rappelons que nous avons deux services de restauration scolaire). En ce qui concerne le mercredi, la municipalité a décidé de mettre en place l'accueil périscolaire de 7 h à 8 h 30 comme pour les autres jours. Le service d'accueil périscolaire du soir de 16 h 30 à 19 h est maintenu pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Depuis le 1^{er} mars 2013, la compétence des centres de loisirs a été reprise par la Communauté des Communes du Pays de l'Ourcq (C.C.P.O.). Le développement géographique des centres de loisirs sur le canton est en cours de réflexion. Il nous est donc impossible, aujourd'hui, de vous donner plus d'informations concernant la prise en charge des enfants le mercredi après 11h30.

Denis Mahoudeau a pris contact avec le prestataire «Leo Lagrange» chargé de la gestion et l'organisation du service d'accueil périscolaire actuel afin de nous faire une proposition financière sur le contenu éducatif (activités sportives, culturelles, artistiques...) des temps d'accueil périscolaires. Les associations locales seront sollicitées afin de leur proposer de participer à cette réforme. Dès que possible, la municipalité ne manquera pas de vous donner des informations complémentaires sur l'organisation de ces nouveaux rythmes scolaires.

F. Thiery

LA VIE DE L'ÉCOLE

Notre école compte à ce jour 127 élèves répartis en 5 classes.

Les enfants nés en 2011 doivent être inscrits en petite section de maternelle à la rentrée 2014. Vous devez inscrire votre enfant en mairie à partir du 10 avril. Vous pouvez ensuite vous rendre à l'école les vendredis 11 avril, 2, 9, 23 et 30 mai. Vous devez vous munir du carnet de santé, du livret de famille et de l'inscription en mairie. Ne pas hésiter à prendre contact avec la directrice au 01.60.01.10.08. (répondeur)

Un voyage scolaire en Vendée, à Saint-Hilaire-de-Riez, est prévu du 12 au 16 mai 2014. Les parents se sont mobilisés pour récolter des fonds. La récolte de cartouches a rapporté 217,55 €. La récolte n'est pas terminée, vous pouvez toujours apporter vos cartouches à l'école ou en mairie. Un grand merci à M^{me} Gayet qui s'en occupe.

Le recyclage du papier orchestré par M^{me} Patron a pris fin le samedi 18 janvier. Grâce à vous, environ 5,75 tonnes ont été livrées à l'usine. Un très grand merci à M^{me} Rabelle pour le prêt du local et à M. Chinchilla (papa d'Alicia, MS) qui a pris à sa charge une grande partie de la livraison, ainsi qu'à tous les parents.

Le marché de Noël qui a eu lieu le vendredi 13 décembre 2013 a rapporté 657,20 € à la coopérative. Merci pour votre participation.

Le carnaval se déroulera le samedi 8 mars en début d'après-midi. Après un défilé dans les rues du village, les parents d'élèves vous proposeront un goûter au Mille-Club.

Cette année, la kermesse aura lieu le samedi 21 juin. Le spectacle présenté par tous les enfants de l'école commencera vers 10 h 30, la kermesse débutera dès la fin du spectacle. Vous pourrez déjeuner sur place : tartes salées, cakes, hot dog... On vous attend nombreux !

Merci à vous tous, parents, élus, personnels de la commune, Mahouyots, pour votre participation à la vie de l'école.

M^{me} Vasseur, directrice

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE.

Bonjour à toutes et à tous. Le centre périscolaire Léo Lagrange Nord et son équipe d'animation vous souhaitent une

BONNE ANNÉE 2014.

Nous avons toujours l'honneur d'accueillir vos enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h à 8 h 30 le matin et de 16 h 30 à 19 h 00 le soir.

Pour bien commencer cette année, nous vous annonçons qu'un spectacle (comédie musicale) est en cours de préparation :

LA DISNEY PARADE

Pour réaliser ce spectacle, nous avons décidé de prendre deux journées par semaine afin de nous consacrer à sa préparation et sa conception et pour ne pas surcharger les effectifs du périscolaire, ces journées seront réparties de la façon suivante :

- tous les mardis de 17 h 30 à 18 h 30 pour les maternelles / CP ;
- tous les jeudis de 17 h 30 à 18 h 30 pour les élémentaires (de CE1 à CM2).

Afin que les enfants et les parents s'investissent pleinement dans ce projet, nous mettons en place des inscriptions : Attention places limitées !!! Les familles souhaitant inscrire leurs enfants devront le faire avant le vendredi 14 février 2014 au plus tard, au-delà de cette date, il ne sera plus possible d'inscrire son enfant.

Les familles inscrivant leurs enfants s'engagent à nous les laisser jusqu'à 18 h 30 tous les mardis et jeudis (sauf maladie ou cas exceptionnel) à partir du mardi 4 mars jusqu'au jeudi 26 juin 2014 afin de pouvoir réaliser un vrai travail de préparation.

Le spectacle aura lieu fin juin mais aucune date précise n'a été encore programmée. Il n'est pas obligatoire que les enfants inscrits pour le spectacle soient présents au goûter et peuvent être déposés au centre périscolaire à partir de 17 h 30.

Si toutefois, l'enfant ne souhaite plus participer au spectacle après quelques répétitions, il sera possible de le désinscrire. Un intervenant sera sollicité lors de ces séances, d'ailleurs nous recherchons toujours activement un intervenant « Art et Spectacle » pour ces séances.

Toutes participations ou aides des familles (cartons, papiers, etc.) seront les bienvenues. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous consulter aux heures d'ouvertures ou nous contacter par téléphone au :

06 71 16 43 21

Nous vous remercions d'avance !!!

L'équipe d'animation.



Baptiste échange avec les enfants sur le thème des pompiers.

Formation aux gestes des premiers secours. Position latérale de sécurité.

LES PETITS CARTABLES DE MAY

Toute l'équipe des « Petits Cartables de May » vous souhaite une belle et heureuse année 2014.

Bonheur, joie et santé pour tous !

L'après-midi spécial Halloween a attiré beaucoup d'enfants et de parents. Confection de masques, d'araignées, poupées en papier cartonné... Et les mamans nous ont préparé le goûter !!!

Notre soirée Bonne Franquette était sous le signe de l'ambiance et la bonne humeur.

Pour le Téléthon, les enfants de l'école ont fabriqué avec du matériel fourni par l'association des boules de Noël que nous avons vendues, ce qui a permis de reverser la somme de 250 € à l'AFM (Association française contre les myopathies).

Et pour finir l'année, tous les enfants de l'école ont reçu un sachet de chocolats !

Merci à tous pour votre participation toujours importante. A bientôt pour de nouvelles aventures...surveillez vos boîtes aux lettres !!!

La présidente Sylvie Gayet

LE FOOTBALL-CLUB DE MAY

Chères Mahouyottes, chers Mahouyots,

En ce début d'année, je tiens à vous souhaiter au nom de toute l'équipe, une excellente année. Qu'elle vous apporte la santé pour vous et vos proches, le bonheur dans votre foyer et la sérénité.

Durant le mois de décembre, s'est opérée la vente de calendriers à l'effigie du Club, je remercie les personnes qui ont eu la gentillesse de contribuer à la pérennité du club, nous avons réalisé un bénéfice d'un peu moins de 300,00€ ; ce qui n'est pas négligeable en cette période difficile dite de « crise ».



L'équipe "Seniors".

L'équipe "Vétérans".



Certains d'entre vous ont pu constater la pose d'un pare ballons, je remercie la Mairie pour cette contribution et plus particulièrement M. Gilles Colmant, qui a trouvé la société adéquate. Grâce à cette installation, le club va pouvoir faire l'économie de ballons.

Venons-en à nos équipes, les vétérans effectuent un bon parcours ils sont actuellement 6^e de leur division et sont toujours en coupe de Comité, je les félicite! Quant aux séniors, ils sont 9^e de leur division, mais nous ne sommes qu'à la moitié du championnat, alors je compte sur votre soutien lors de nos rencontres pour venir les encourager, sachant que les vétérans jouent le dimanche matin à 9 h 30 et les séniors le dimanche à 15 h 00, un dimanche sur deux, venez vous aérer et participer à la vie du club, on compte sur vous !!!

J'aimerais revenir sur le loto que nous avons organisé au mois d'octobre 2013 qui a rencontré un réel succès. Nous avons réalisé un bénéfice dépassant toute espérance, vous êtes réellement un village extraordinaire et je n'ai pas eu l'occasion de vous le dire.

Aussi, à l'heure où je rédige cet article ne sachant pas qui sera le prochain maire de notre village, je tiens à remercier M. Denis Mahoudeau et son équipe pour l'écoute attentive qu'ils m'ont accordée.

Sans oublier M. Ali Boukadi, Madame Stéphanie Patron pour la gestion des vétérans, Aurélien Orlandini pour sa disponibilité afin d'arbitrer les séniors, mon vice-président et son épouse M. et M^{me} Christophe Thiery, mon épouse et biens d'autres qui m'entourent dans cette belle aventure.

Enfin, je vous rappelle que le F.-C. May organise son loto le 29 mars et que notre brocante aura lieu le dimanche 22 juin 2014, alors venez nombreux et n'hésitez pas à réserver dès maintenant.

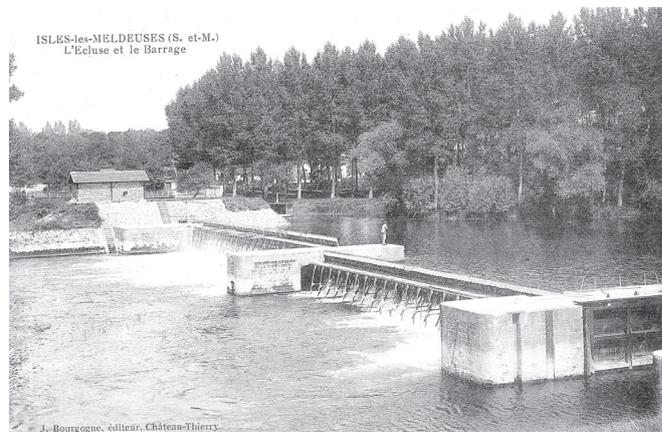
A vous rencontrer sur notre stade, ou lors de nos prochaines manifestations, je vous le dis sans retenue MERCI de nous soutenir et d'être à nos côtés, car sans les personnes comme vous et sans mon équipe, nous ne serions pas ce que nous sommes aujourd'hui.

Votre président M. David Gallet et son équipe

LE GARDON ROUGE

Il est encore temps de vous souhaiter à tous nos meilleurs vœux pour une année riche en émotions.

Une enquête publique a eu lieu sur le projet d'enlever la vase dans le canal, tout particulièrement dans les gares d'eau pratiquement bouchées. Notre président s'est rendu à la réunion publique de Varreddes et a émis nos remarques. Il semble avoir été entendu puisque les dates initialement prévues au printemps, en pleine période de fraie pour le poisson, sont reportées à l'automne. En effet, cela aurait eu un impact grave sur les œufs emportés par les alluvions. De même, nous avons appris un projet de passe à poissons sur la Marne au barrage d'Isles-Les Meldeuses. Nous serons vigilants et espérons être écoutés.



A la réunion de la Fédération, nous avons exprimé notre mécontentement sur l'augmentation des tarifs des cartes de pêche en cette période difficile. La Seine-et-Marne doit s'aligner sur les autres départements de l'EHGO (Entente Halieutique du Grand Ouest) afin de profiter de la réciprocité commune à cette entente.

Pour l'Ourcq, nous avons fait part de notre opposition au projet en cours et de reconnaître notre rivière comme un cas unique, elle devrait donc avoir un traitement particulier. Nous avons demandé le soutien de notre fédération, aussi rien n'est réglé. Notre pétition a recueilli bon nombre de signatures et nous continuerons à faire entendre notre voix. Beaucoup d'anciens pêchent dans la rivière et seraient privés de leur passion.

Affaire à suivre !

A. Aufray

LA VIE DES ASSOCIATIONS (suite)

ASSOCIATION FAMILIALE ET RURALE DE MAY-EN-MULTIEN

Bibliothèque-Musithèque – Place de la Mairie.

Très bonne année 2014.

Comme chaque année une petite fête sera organisée le samedi 1^{er} février de 11 à 13 heures, venez nombreux vous régaler tout en renouvelant votre adhésion.

Ce sera aussi l'occasion pour les nouveaux venus de découvrir le grand choix de livres pour petits et grands. Nous proposons des livres de cuisine, de décoration, de travaux manuels, de jardinage, des livres d'histoire de la région et des balades en Seine-et-Marne, des BD enfants et adultes, des romans, des policiers et de la science-fiction et même des classiques pour les collégiens.

Nous vous rappelons que nous sommes preneurs de tous les livres que vous voudrez bien nous donner. Ils seront triés, gardés pour être mis au prêt ou proposés à la vente sur notre stand lors de la prochaine brocante.

Toute personne qui disposerait d'un peu de temps pour participer à la vie de la bibliothèque sera la bienvenue.

Voici les conditions d'adhésion donnant droit aux prêts gratuits des livres, revues, b.d., c.d.

- Pour la bibliothèque : 8€ pour une famille, 6€ pour un adulte, 2€ pour un enfant.
- Gratuité pour les enfants de l'école du village.
- Horaires : le mercredi de 14h à 17h,
le samedi de 11h à 12h30.

La Présidente M^{me} Croizette

LE CLUB DE LA DÉTENTE

Meilleurs vœux à toutes et tous, pour cette année 2014.

Le 16 Novembre 2013 à midi, une cinquantaine de convives était réunie au Mille-Club, pour y déguster un savoureux repas, préparé et servi par l'équipe du « Château Marysien ».

Courant décembre, quelques adhérents ont aidé à emballer des cadeaux pour les enfants de l'école de notre village.

En fin d'année, nous n'avons pas oublié nos anciens qui résident en maison de retraite, en leur apportant un petit présent.

Le 18 Janvier dernier, un car de la société Viabus nous a conduit vers Paris, au Palais des Congrès pour assister au spectacle « Age Tendre et Tête de Bois ». Après 4 heures de chansons et de musique, nous avons repris la route pour May, ravis et enchantés d'avoir retrouvé nos souvenirs de jeunesse.

Nous vous informons que le 30 janvier prochain, notre assemblée générale se tiendra au Mille-Club à partir de 18h30 et le 16 février, également à la salle de May, nous fêterons les 30 ans de notre Club.

N'hésitez pas à venir nous y rejoindre pour l'un et l'autre de ces événements. Notre traditionnel loto se déroulera en mars, nous vous donnerons prochainement des informations.

D'autre part, nous vous rappelons que le mardi après-midi à partir de 14h, le Club vous accueille pour partager un moment de détente, à jouer aux cartes ou autres jeux.

Je suis à votre disposition pour tous renseignements.

La Présidente Lucienne Mallet

LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes souhaite à toutes les mayouhottes et tous les mahouyots, une très bonne année 2014.

Pour finir l'année 2013, l'association a eu le plaisir :

- de proposer une sortie au marché de Noël de Reims dont les participants garderont le souvenir inoubliable de couleurs, de saveurs et de babioles en tout genre ;
- d'offrir des jouets et des bons cadeaux aux enfants de la commune qui étaient ravis de cette surprise ;
- d'organiser la soirée de réveillon où les participants ont pu fêter dignement l'entrée dans la nouvelle année autour d'un repas convivial et très agréable.

Bien sûr les membres du comité vous proposeront une année aussi riche en manifestations que l'an dernier avec pour commencer le Loto qui a eu lieu le 1^{er} février, un repas sur le thème des années 80 et une brocante printanière au mois d'avril.

Le Président Edouard Carreira

L'ATELIER CRÉATIF DU MULTIEN

*MEILLEURS
VŒUX POUR 2014*

Venez vous changer les idées en venant aux cours !

L'Atelier Créatif du Multien vous attend au Mille-Club. Nous vous proposons de venir découvrir toutes nos activités de :

BRODERIE – PATCHWORK – COUTURE – BOUTIS –
CROCHET – CARTONNAGE...



Sous les conseils de Nadia. Tél. : 06.83.56.86.52.

N'hésitez pas à venir faire un essai tous les mardis au Mille-Club, de 20 à 22 heures.

La Présidente Nadia Goncalves

Et si on sortait ?

Même si Paris possède les plus beaux théâtres, nous avons la chance d'avoir dans notre belle campagne, une offre culturelle aussi riche que variée. Voici quelques idées de sorties pour les prochaines semaines. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

DANSE

Le Bal des bébés le 5 avril à 20 h 30, salle "Le Plaideur" de Crouy-sur-Ourcq¹.
Soirée Disco "Mur du son" le 29 mars à la salle du Parc de Lizy-sur-Ourcq².

ART / THÉÂTRE

Enfance de l'Art du 12 au 16 mai à la salle de la Maison Rouge de Lizy-sur-Ourcq².
Dans le cadre du temps fort « J'ai décidé de comprendre l'art contemporain »¹ : "Autour de l'art du XX^e siècle" le 17 mai à 20 h 30 à la salle des fêtes de Congis-sur-Therouanne. Manifestation suivie du spectacle "L'arbre numérique" et d'un buffet proposé par les élèves de la section hôtellerie-restauration du lycée du Gué-à-Tresmes.

FESTIVAL

Passion d'avril a 10 ans. Ce festival pluri-artistique installe au cœur du Pays d'Ourcq la musique, le théâtre de rue et les arts du cirque, les arts plastiques mais aussi la poésie, la danse, le cinéma. Alors rendez-vous le 5 avril à Crouy-sur-Ourcq³

(1) Renseignements auprès du service Culture du Pays de l'Ourcq. Tél. : 01 60 61 55 00 ou culture@paysdelourcq.fr

(2) Renseignements auprès de la mairie de Lizy-sur-Ourcq. Tél. : 01 60 01 70 35 ou officeculturel.lizy@orange.fr

(3) Renseignements auprès de la mairie de Crouy-sur-Ourcq. Tél. : 01 64 35 64 83 ou passiondavril@gmail.com

V. Guesdon

UN PEU D'HISTOIRE



AL'HEURE où vous lirez notre petit journal, la période des vœux sera d'ores et déjà terminée mais je tenais quand même à vous souhaiter une bonne et heureuse année 1914, oups un lapsus, naturellement je voulais vous souhaiter une bonne année 2014. 1914, c'était il y a 100 ans et puisque nous allons célébrer ici et là, le centenaire de ce terrible conflit, je me suis demandée : « C'était comment May avant la Grande Guerre ? ». Avant, que le garde champêtre M. Vigneron ne vienne annoncer au son de son tambour (aujourd'hui la nouvelle viendrait par les réseaux sociaux via les tablettes et autres smartphones) l'annonce de la mobilisation générale, la commune comptait 698 habitants (dont 143 dans les hameaux). En 1914, les lieux-dits de Neuffontaines, Le Chanois et Hanibray existaient encore. May-en-Multien était un village paisible de campagne aux rues toutes pavées, et où l'agriculture était très présente. En effet, les 4 grosses fermes

employaient selon les chiffres du recensement de 1911, 145 personnes (sur les 302 actifs). Entre le 1^{er} janvier 1914 et le 30 juin 1914, il y eut au village, 10 naissances, 2 mariages et 9 décès.

En 1914, le maire se nommait Albert Edouard Courtier, il fut élu le 19 mai 1912, suite au décès du maire Jean Léon Garnier. Ancien premier adjoint, M. Courtier était un cultivateur âgé de 51 ans. Le conseil municipal était alors composé de 12 hommes, il y avait MM. Demarcq Armand, Happert Victor (adjoint), Laurent Léon (futur maire), Cartier Alfred, Garnier Maurice (futur maire), Bourcier Anatole, Dalissier Jules, Pierre Alexandre, Auger Emile, Anigot Charles, Camus Georges.

A cette époque, le village comptait de nombreux commerces : 4 épiceries, 1 hôtel-restaurant « Le Veau qui tête », 1 boucherie, 3 charcuteries, 2 boulangeries, 1 buraliste et débitant de boissons, 1 marchand de bois et 1 négociant en vins. En ce début d'année 1914, les élus avaient un projet de modernisation : l'électrification du village. En effet, M. le Maire et ses conseillers envisageaient de confier les travaux à la société « Oruminium français d'électricité ». M. Laurent Léon (conseiller et cultivateur) proposa de relier les fermes au réseau électrique grâce à un câble conducteur. Il y a 100 ans, le Conseil Municipal donnait aussi son accord pour la participation au règlement des emprunts communs pour l'établissement d'une ligne téléphonique Paris/Lizy.

En 1914, le facteur effectuait 2 tournées quotidiennes dans le village mais une seule dans les hameaux. Et depuis 1912, le bureau de poste de May se vit attribuer le service des colis postaux, (je suppose qu'avant il fallait se rendre à Lizy). Cette amélioration fut accueillie avec plaisir. La même année, le passage dominical fut quant à lui supprimé, (je ne suis pas sûre que ce qui était une avancée sociale pour le facteur et la receveuse des Postes fut accueilli avec le même enthousiasme par les Mahouyots). Au gré des délibérations des conseils municipaux, on peut y lire les différentes demandes d'aides financières pour les familles nombreuses, les vieillards, les femmes en couches. Des participations aux frais d'hospitalisation ou bien une assistance médicale gratuite pour les plus démunis sont également régulièrement demandées et accordées. Mais la Mairie, n'est pas la seule à venir en aide à ces Mahouyots, le Bureau de Bienfaisance (créé en 1786), apporte lui aussi un secours financier, il était chargé de recevoir, gérer et répartir le « droit des pauvres » !

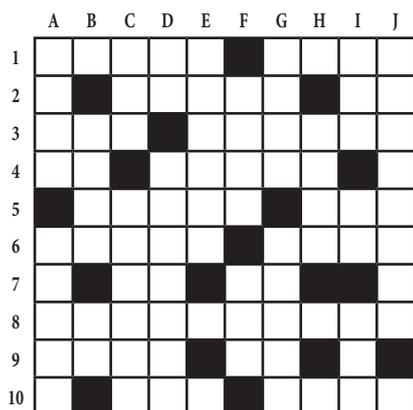
Alors que le mois de juin venait de s'achever, sur une météo maussade, les Mahouyots ne se doutaient pas que l'assassinat d'un homme à plus de 1 700 km de chez eux allait faire basculer leurs vies dans la tragédie. Bien au contraire, ces derniers encore insouciant à l'aube du mois de juillet, venaient de commencer la moisson des champs, tout en pensant déjà au bal du 14 juillet...

Sources : *Les Poilus de May-en-Multien* de N. Kovarcik
Les archives de May-en-Multien

<http://www.meteo-paris.com/chroniqueannee1914>

V. Guesdon

MOTS CROISÉS N° 15 (février 2014)



VERTICAL :

- A. Servent à enfoncer les pavés – Soutenir des pois,
- B. Riche ou pauvre – Peut être contre,
- C. Amas – Pris dans la colle,
- D. Deuxième de la gamme – Destiné à chatier,
- E. Mène une vie d’anachorète,
- F. Fils de Poséïdon – Conifères,
- G. Divinité grecque – Très petits cailloux,
- H. Assassiner,
- I. Râpé – Exclamation enfantine – Rouge ou noire,
- J. Rue très fréquentée.

HORIZONTAL :

- 1. Donne les faînes – Peut être de mer,
- 2. Où l’air circule – Possessif,
- 3. Plante herbacée – Levées de terre,
- 4. Note – Coton plucheux,
- 5. Bande d’animaux – Grande Ecole,
- 6. Caribou – Perse moderne,
- 7. Soldat US – Personnel,
- 8. Sous aspects nombreux et différents,
- 9. Fourreau – Saint,
- 10. Tête d’effectif – Sport sur planche.

LA RECETTE DE JEANNINE

BEIGNETS DE POMMES DE TERRE “GRAND-MÈRE”

- INGRÉDIENTS :** – 500 g de pommes de terre;
 – 1 belle orange non-traitée;
 – 50 g de farine;
 – 50 g de sucre;
 – 50 g de beurre;
 – de l’huile de friture;
 – du sucre en plus pour saupoudrer les beignets.

- PRÉPARATION :** – faire cuire les pommes de terre en « robe des champs »;
 – les éplucher aussitôt cuites;
 – les passer au moulin à légumes;
 – ajouter le beurre, le sucre, et assez de farine pour faire une pâte homogène;
 – incorporer le zeste d’une orange haché très finement;
 – étendre la pâte au rouleau et couper en losanges;
 – faire cuire plusieurs de ces losanges à la friture;
 – les sortir avec une écumoire lorsqu’ils sont dorés et gonflés;
 – les égoutter sur un papier absorbant;
 – saupoudrer de sucre et servir les beignets accompagnés de confiture.

Jeannine